



HAL
open science

Les acteurs de la valorisation des déchets alimentaires des ménages lyonnais

Mathilde Girault, Muriel Maillefert, Chantal Berdier

► To cite this version:

Mathilde Girault, Muriel Maillefert, Chantal Berdier. Les acteurs de la valorisation des déchets alimentaires des ménages lyonnais. Séminaire de restitution de la recherche VALOR (Valorisation des biodéchets urbains en amendement pour l'agriculture), Jan 2024, Lyon, France. hal-04570373

HAL Id: hal-04570373

<https://hal.science/hal-04570373v1>

Submitted on 7 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Les acteurs de la valorisation des déchets alimentaires des ménages lyonnais



Chantal Berdier^{a*}; Mathilde Girault^b; Muriel Maillefert^c

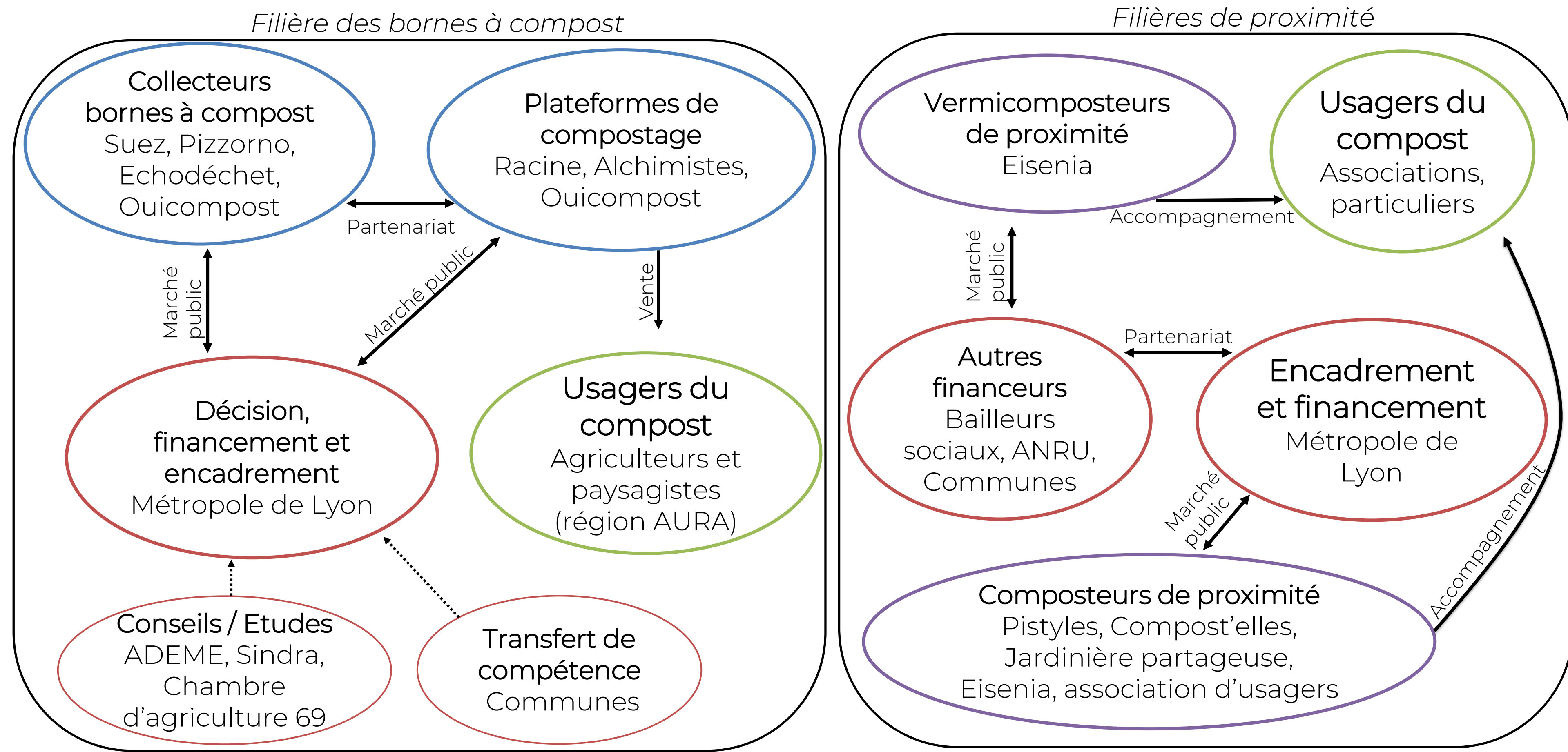
a. maître de conférences HDR, INSA Lyon, UMR 5600 Environnement, Ville, Société / chantal.berdier@insa-lyon.fr
 b. chargée de recherche, Université Jean Moulin Lyon 3, UMR 5600 Environnement, Ville, Société / mathilde.girault@insa-lyon.fr
 c. professeur des universités, Université Jean Moulin Lyon 3, UMR 5600 Environnement, Ville, Société / muriel.maillefert@univ-lyon3.fr

Vers une généralisation de la valorisation des déchets alimentaires

Loi AGEC et obligation pour les collectivités territoriales de proposer une solution de valorisation des déchets alimentaires aux ménages à partir du 1^{er} janvier 2024.

Coexistence à Lyon de 2 modes de valorisation des déchets alimentaires par apport volontaire : une filière de compostage de proximité dans des bacs collectifs portés par des associations depuis une quinzaine d'années ; une filière récente portée et gérée par la Métropole de Lyon avec une collecte dans des bornes réparties sur l'ensemble du territoire et un compostage en plateformes industrielles.

Structuration des filières de compostage dans la Métropole de Lyon



Méthodologie et définitions

Par analyse documentaire et enquête de terrain (entretiens semi-directifs ; visites de terrain de plateformes de compostage et vermicomposteurs)

Vermicompostage : compostage sans montée en température avec des vers de terre.



Source : Terristris, 2024

- Légende**
- Acteurs publics, d'intérêt général
 - Acteurs privés ou associatifs de compostage industriel (collecte et compostage)
 - Acteurs privés ou associatifs de compostage de proximité (installation de bacs, formation et entretien)
 - Usagers du compost

Compostage en plateforme : une gestion unique à l'échelle métropolitaine

Qui collecte ? Des entreprises privées sous marché public (Suez, Pizzorno, Echodéchet et Ouicompost)

Où vont les déchets organiques ? Dans des plateformes de compostage industriel sous marché public (Racine, Les Alchimistes, Ouicompost)

Quel usage du compost ? Compost normalisé (NF U44-051) vendu à des agriculteurs (surtout maraîchers et céréaliers) en région AURA

Quels déchets alimentaires acceptés ? Tous les déchets alimentaires

1300 bornes installées et 2000 bornes prévues pour 2030

Où ? Dans l'espace public une borne tous les 150 mètres ou une borne pour 450 habitants sur tout le territoire métropolitain

Comment utiliser les bornes ? En accès libre 24h/24

Compostage de proximité : une gestion distribuée

Comment sont installés les composteurs ? A la demande de citoyens aidés et formés par des acteurs sous marché public (Compost'elles, Pistyles, La jardinière partageuse, Eisenia)

Comment sont installés les vermicomposteurs ? A la demande de la Métropole de Lyon ou de la ville par chantiers participatifs

Quelle gestion des composteurs ? Par les usagers

Quelle gestion des vermicomposteurs ? Par l'association Eisenia (rémunérée)

Quel usage du compost ? Compost non normé à usage privatif ou associatif

Quels déchets alimentaires acceptés ? Une fraction des déchets alimentaires (pas carné, pas cuisiné)

699 composteurs collectifs et 150 vermicomposteurs collectifs

Où ? En pied d'immeuble ou dans des espaces publics

Comment utiliser les composteurs ? En accès libre sur inscription gratuite

Comment utiliser les vermicomposteurs ? En accès libre ou contrôlé



Borne à compost (à gauche) et vermicomposteur (ci-dessous)



COMPARAISON	Composteurs ou vermicomposteurs	Compostage en plateforme
		Filière ancienne (depuis 2009)
	Portage citoyen et encadrement métropolitain	Portage métropolitain
	Répartition spatiale inégale	Sur tout le territoire métropolitain
	Compostage sur place en bac	Collecte et externalisation du compostage
	Contribution à la vie sociale locale (principe d'équité)	Service public de gestion métropolitaine (principe d'efficacité)
	Une partie des déchets	Tous les déchets
	Accès contrôlé ou libre	Accès libre
	Pratique engagée	Facilité d'usage

Perspectives

Quel devenir des composteurs avec la généralisation des bornes à compost ?

Une complémentarité ou une spécialisation des composteurs pour des secteurs particuliers ou professionnels, des usages pédagogiques ou des territoires moins denses.

Quels débouchés pour le compost produit en cas de massification ?

Quels besoins en compost des filières agricoles et des espaces verts ?

Quel potentiel de création d'une filière localisée de traitement des biodéchets ?

Bénéfices territoriaux : création d'emplois, diminution des impacts environnementaux (Gaz à Effet de Serre)...

